

**Recensement des travailleurs de  
la santé en Haïti 2007-2008**

***Production de main-d'œuvre***

# ***Direction de Formation et de Perfectionnement en Sciences de la Santé***

---

***La Direction de Formation et de Perfectionnement en Sciences de la Santé (DFPSS) a pour mission :***

- ***l'Élaboration et la diffusion des normes de pratiques professionnelles,***
- ***le suivi de leur application par le personnel des différents types de structures sanitaires,***
- ***le contrôle des curricula des différentes institutions de formation en santé , du secteur public et privé et leur validation.***

# ***Direction de Formation et de Perfectionnement en Sciences de la Santé***

---

- *d'élaborer des plans de formation et de perfectionnement du personnel en santé, d'en assurer la coordination et le suivi de la mise en Œuvre*
  
- *d'assurer la réglementation de la pratique professionnelle dans le domaine de la santé*

# ***Direction de Formation et de Perfectionnement en Sciences de la Santé***

---

- *de veiller à ce que le développement de cursus de formation de base soit adapté à l'application de la politique de santé et des normes internationales et régionales en vigueur*
- *d'établir des normes et procédures en matière de formation continue et d'accréditation des professionnels de la santé et de veiller à leur application*

# Programmes de formation recensés

---

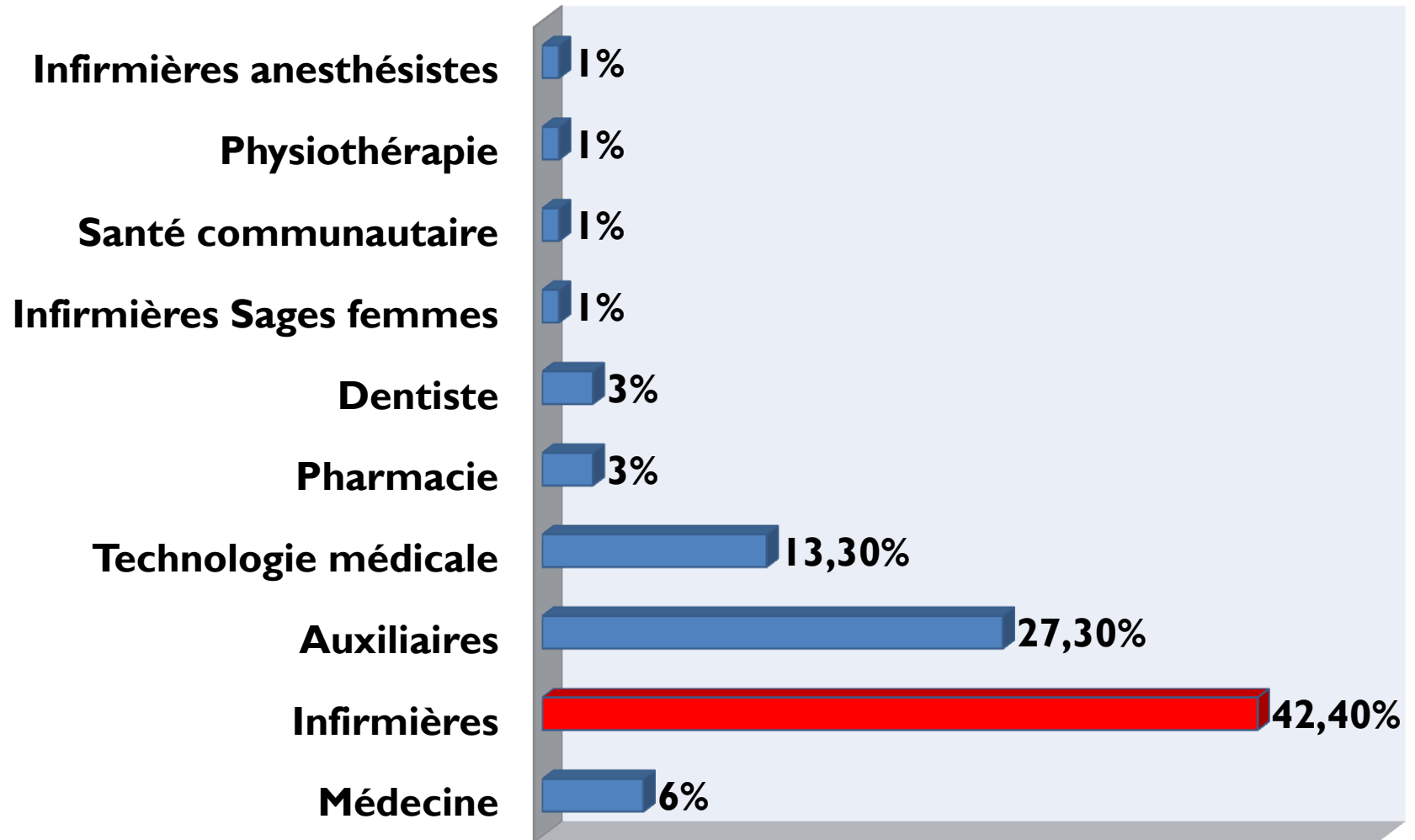
- ▶ Au départ de l'enquête, une liste de 95 institutions de formation a été fourni par la DFPSS
  - 15 établissements n'ont pas été retrouvés
  - Les responsables ont refusé de collaborer complètement au niveau de 13 établissements et d'autres ont refusé de fournir des informations sur certains programmes (7)
- ▶ Dans l'ensemble, 95 programmes ont été recensés

# **Programmes de formation recensés**

---

- ▶ **Les programmes en Pharmacie et Dentisterie offrent des formations techniques et professionnelles**
- ▶ **Deux programmes en pharmacie forment des aides pharmaciens**
- ▶ **Un programme en dentisterie forme des aides dentistes**

# Répartition des programmes de formation



# Répartition des programmes selon l'obtention de l'autorisation de fonctionnement du MSPP

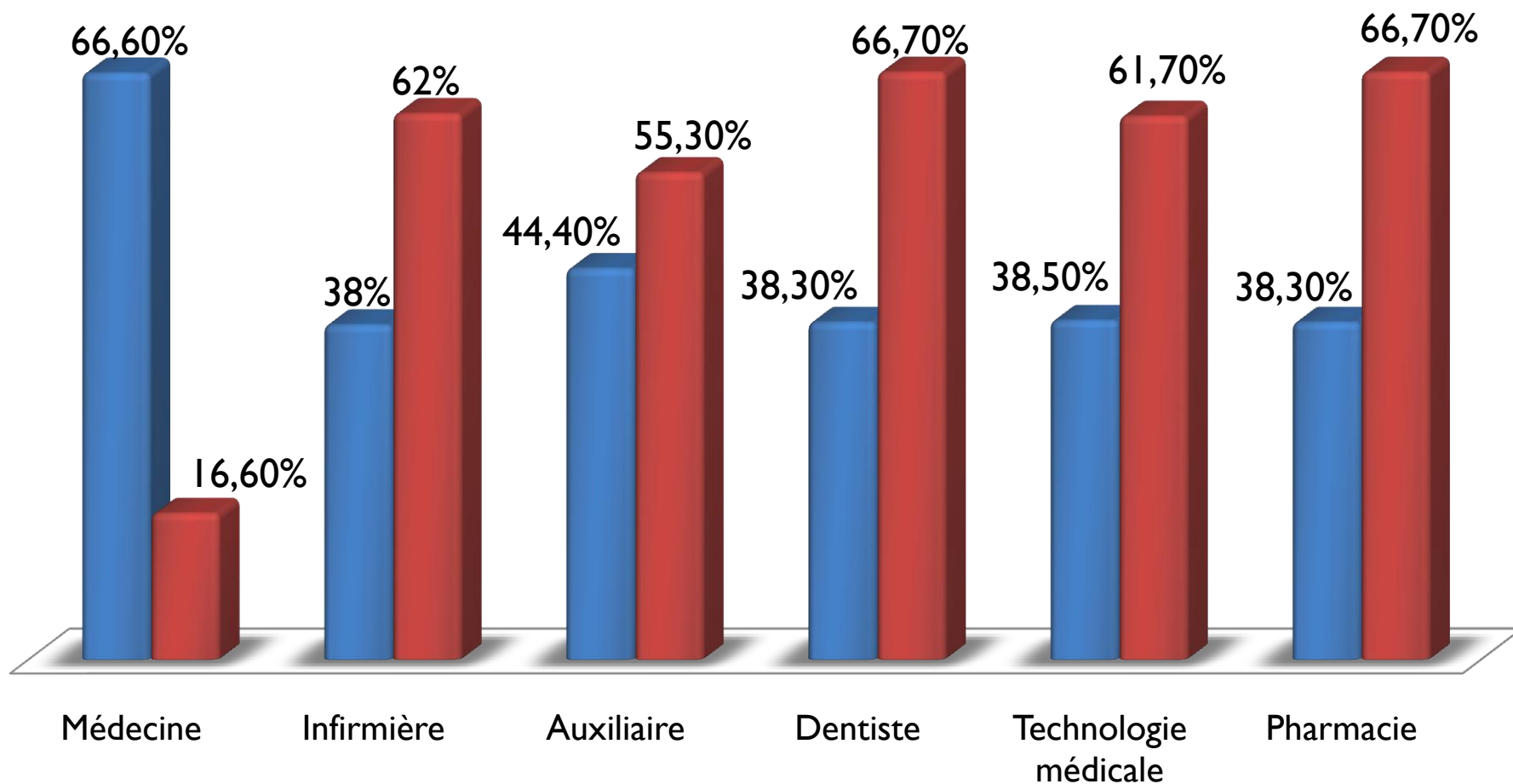
---

- ▶ Il y a un manque de consensus quant à la définition des termes *autorisation*, *homologation* et *accréditation* des institutions par le MSPP. L'interprétation de ces termes varie d'un acteur à l'autre.
- ▶ À défaut d'une entente formelle sur cette terminologie, et aux fins de l'analyse des données, les programmes ont été classés en fonction de l'obtention ou non d'une autorisation de fonctionnement du MSPP.



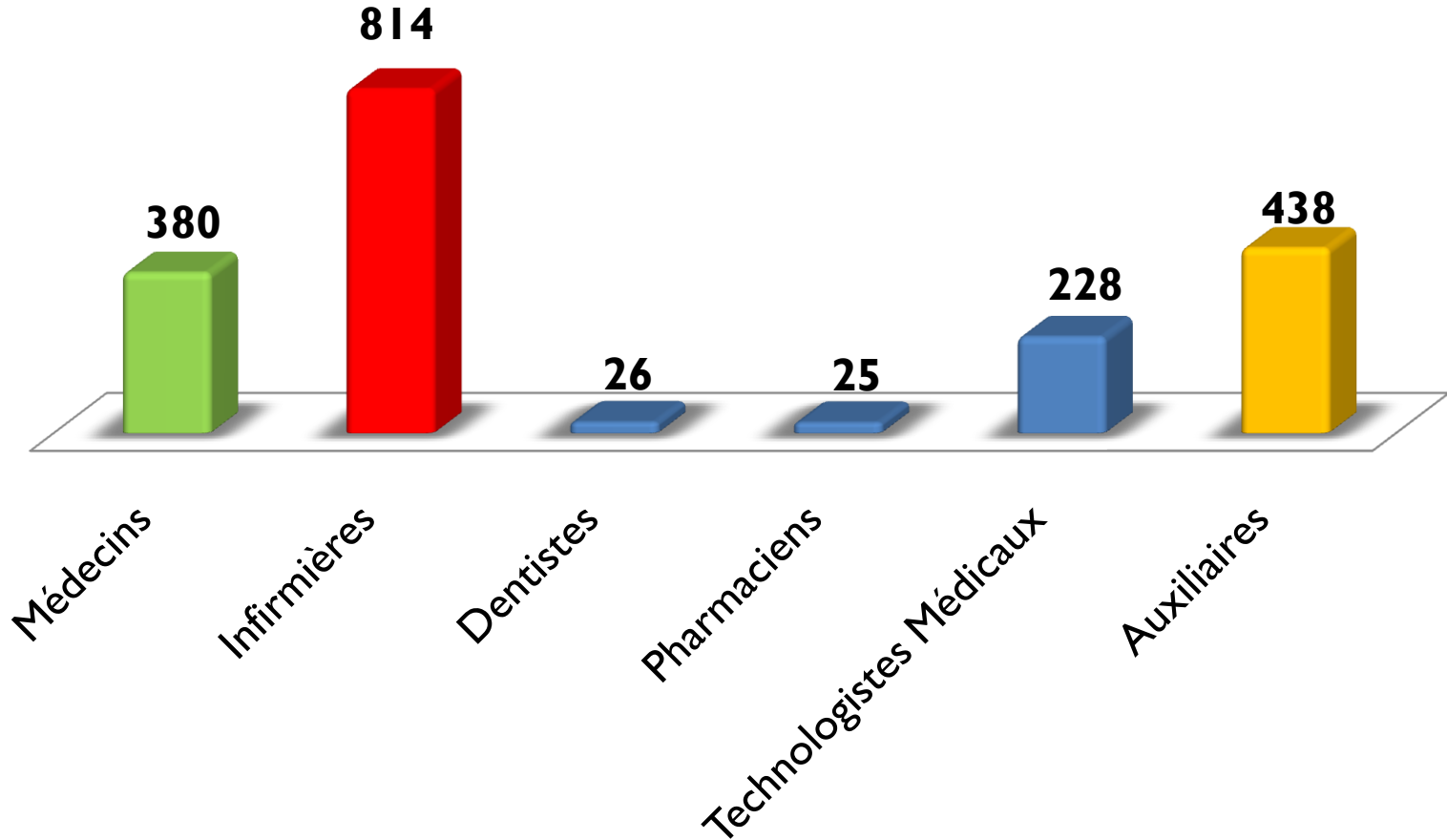
# Répartition des programmes selon l'obtention de l'autorisation de fonctionnement du MSPP

■ Autorisé ■ Non Autorisé

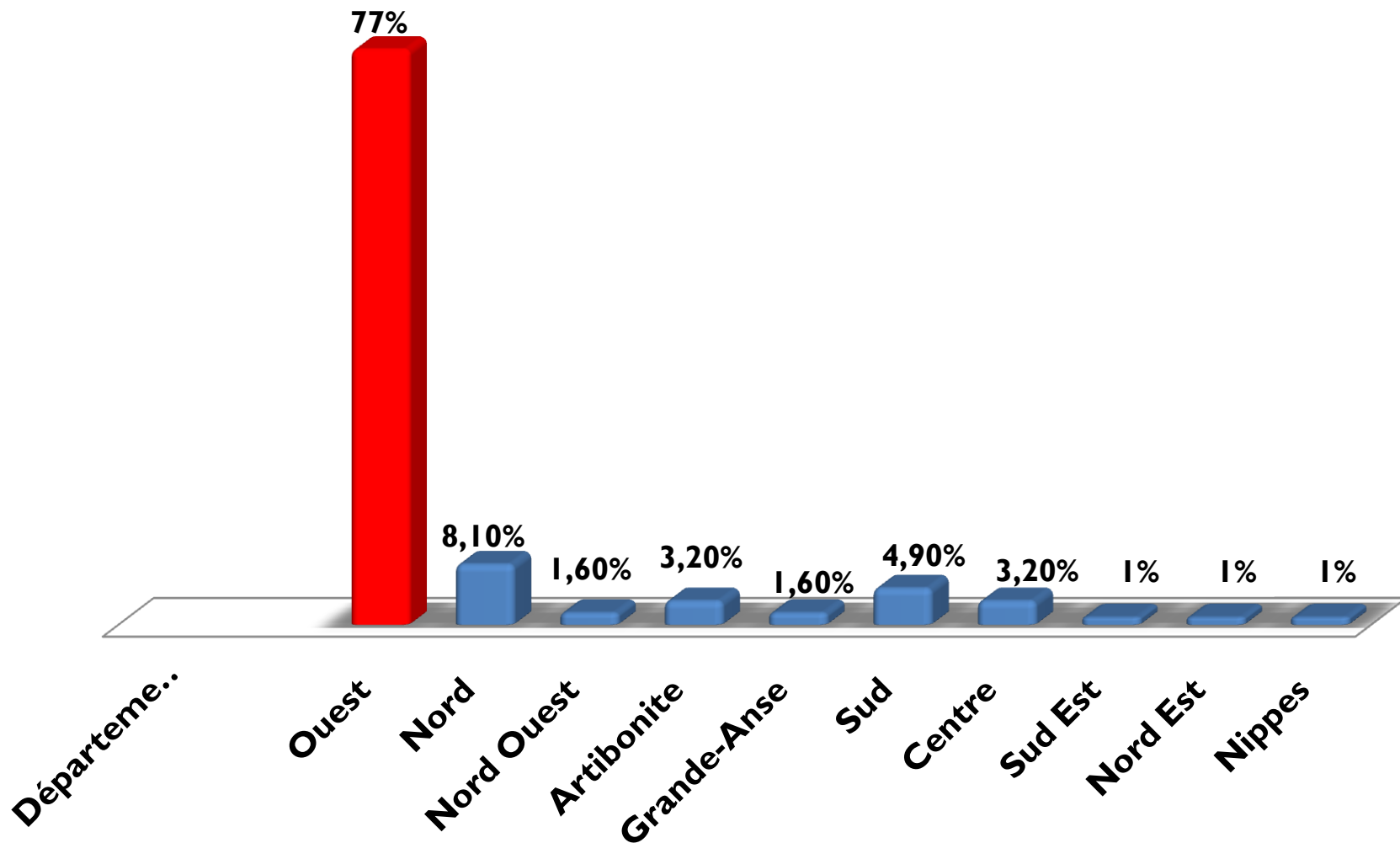


# Nombre annuel de diplômés par type de programme

---



# Répartition des programmes par Départements



# Révision des curricula

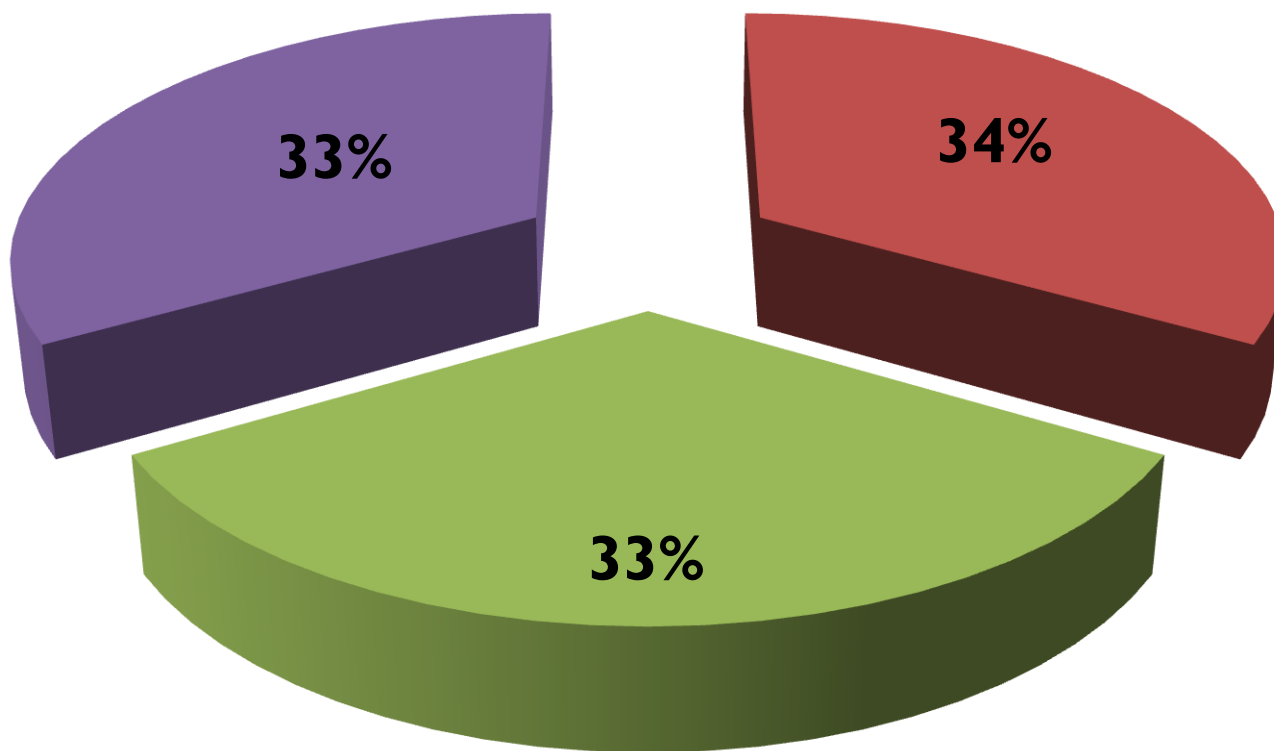
---

- ▶ La DFPSS n'a participé qu'à trois révisions de programmes de formation de concert avec les responsables d'établissements.
  - L'école publique de médecine
  - L'école publique de Sciences infirmières
  - L'école publique d'odontologie
  
- ▶ Les autres processus de révision signalés durant l'enquête sont réalisés à l'interne dans les différents établissements. (flou sur les critères et les standards utilisés)

# Révision des curricula en Pharmacie

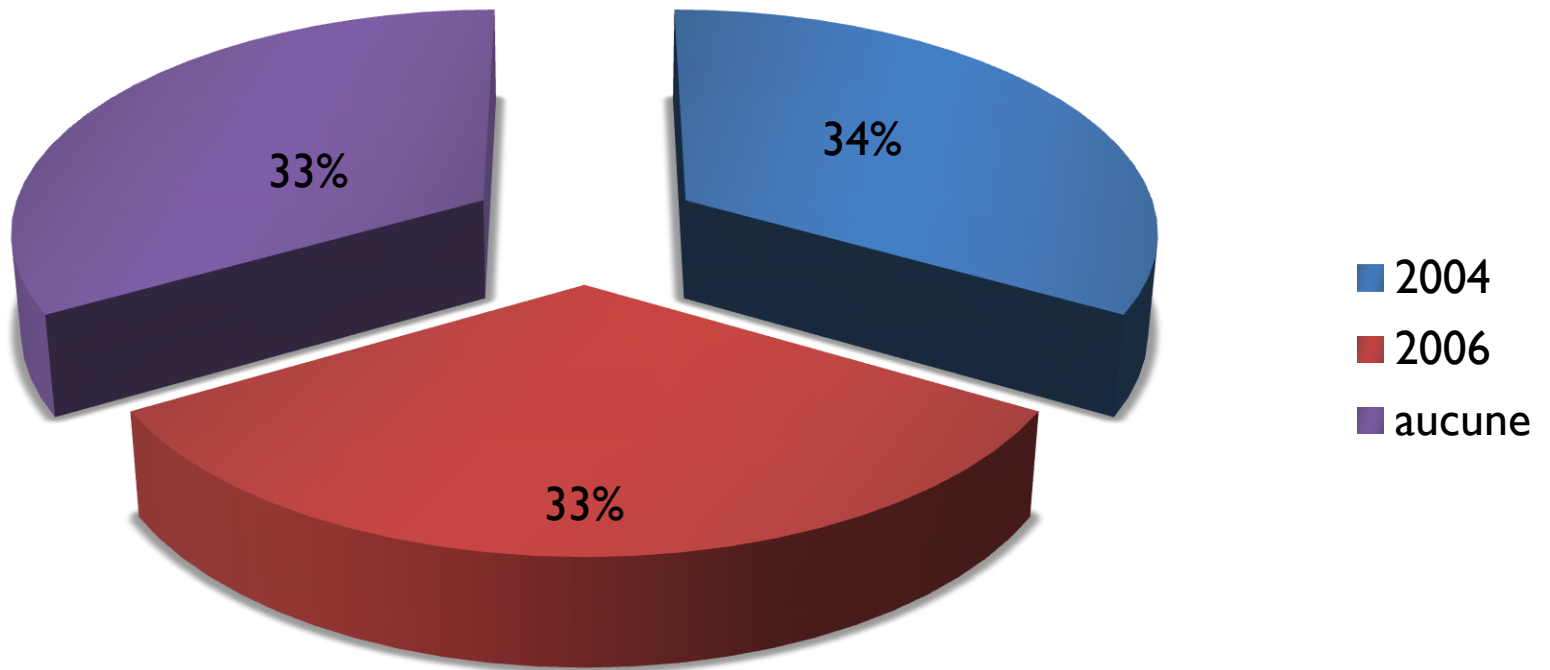
---

■ 2006 ■ 2008 ■ aucune



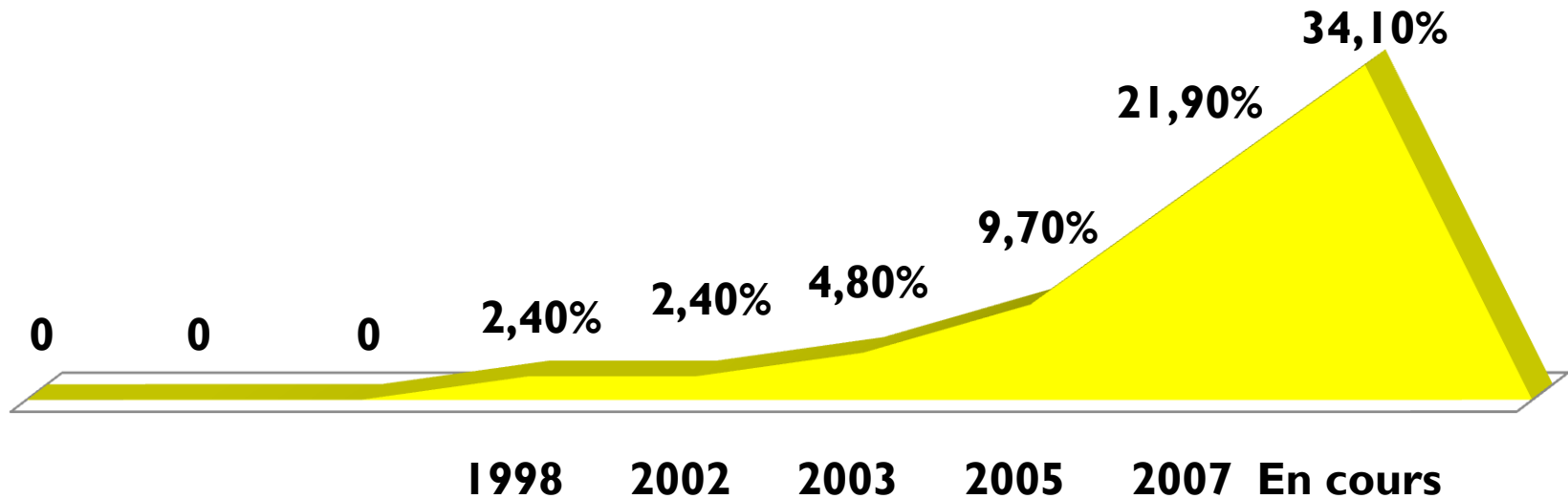
# Révision des curricula en Dentisterie

---



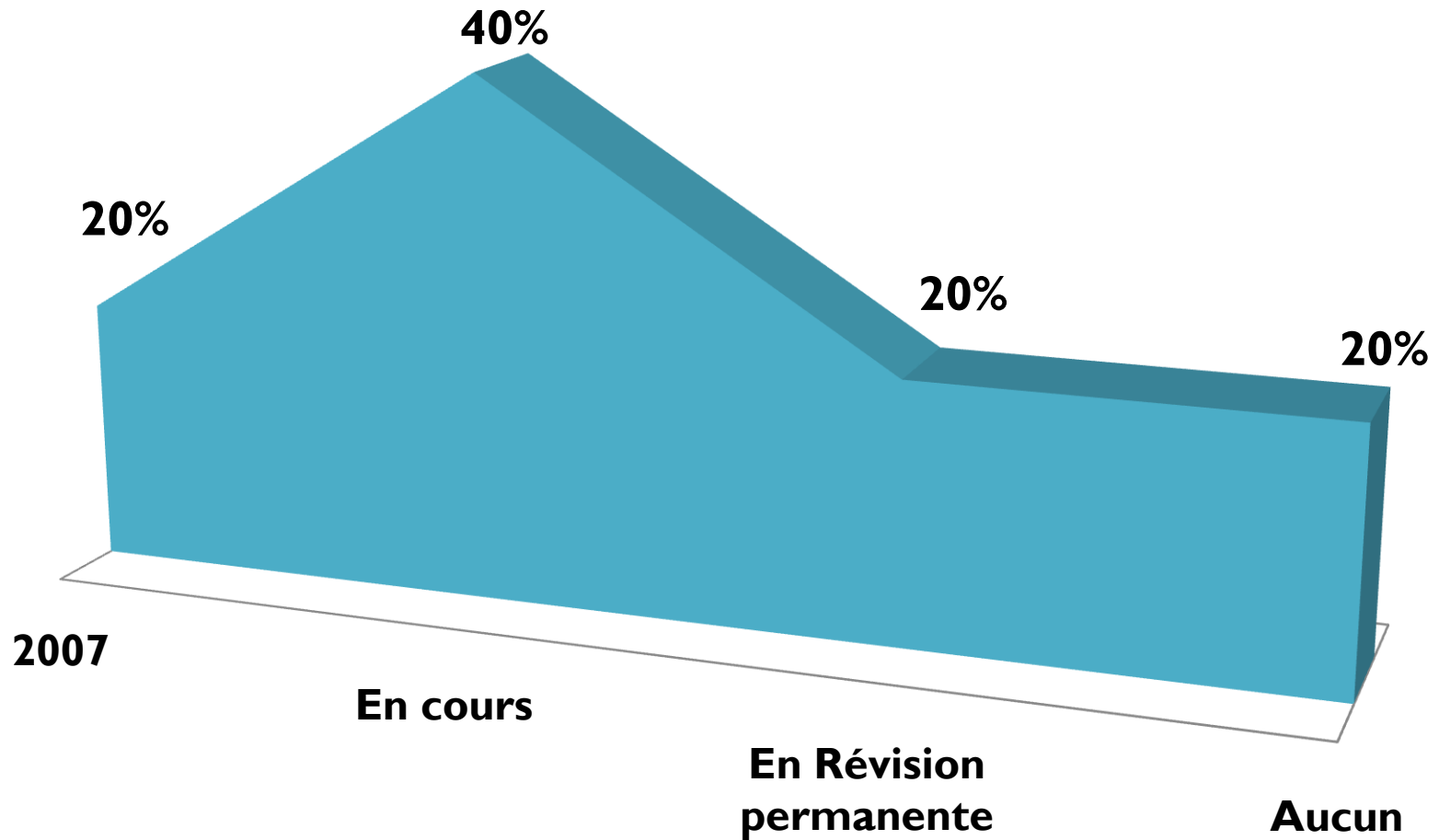
# Révision des curricula en Sciences Infirmières

---



# Révision des curricula en Médecine

---





# Durée de la formation par programme

---

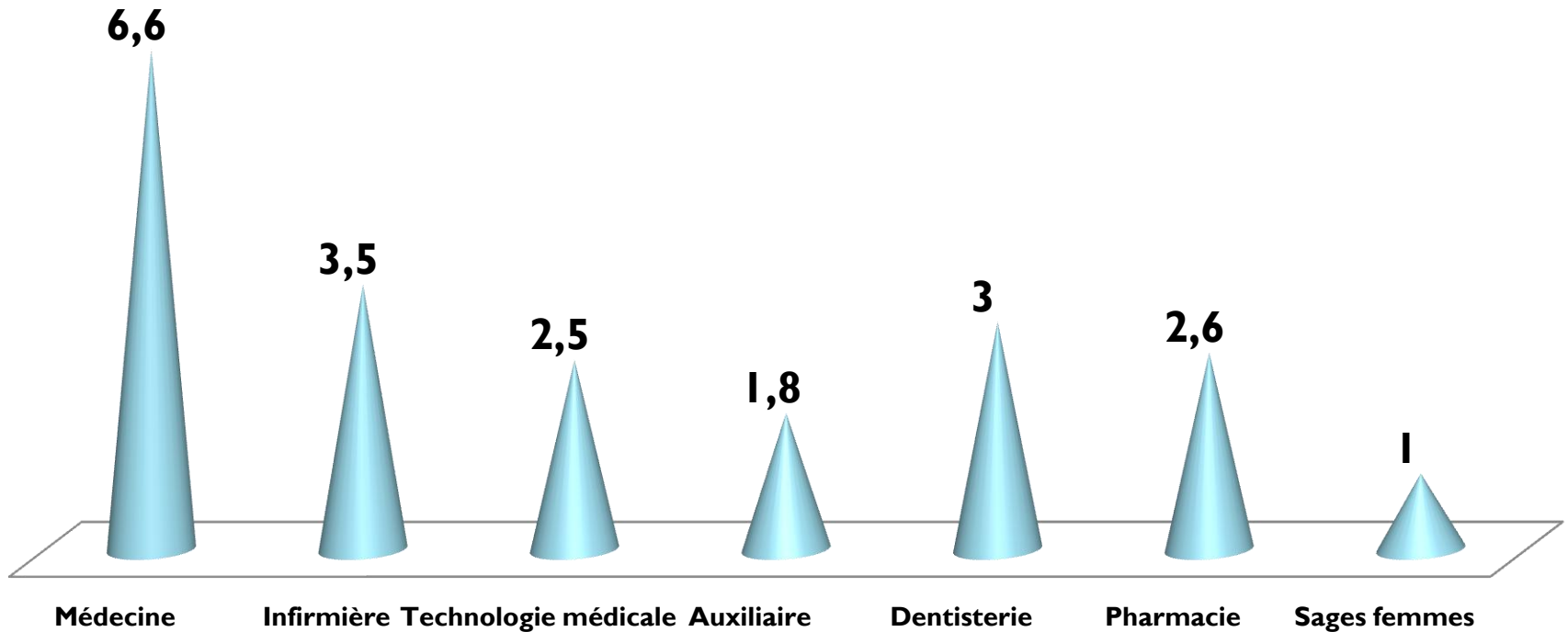
- ▶ Médecine 6-7 ans
- ▶ Infirmière 2-4 ans
- ▶ Technologie médicale 1-3 ans
- ▶ Auxiliaire 1-2 ans
- ▶ Dentisterie 1-5 ans
- ▶ Pharmacie 1-4 ans
- ▶ Sages Femmes 1 an

*N.B: Les programmes en Pharmacie et Dentisterie offrent des formations techniques et professionnelles*

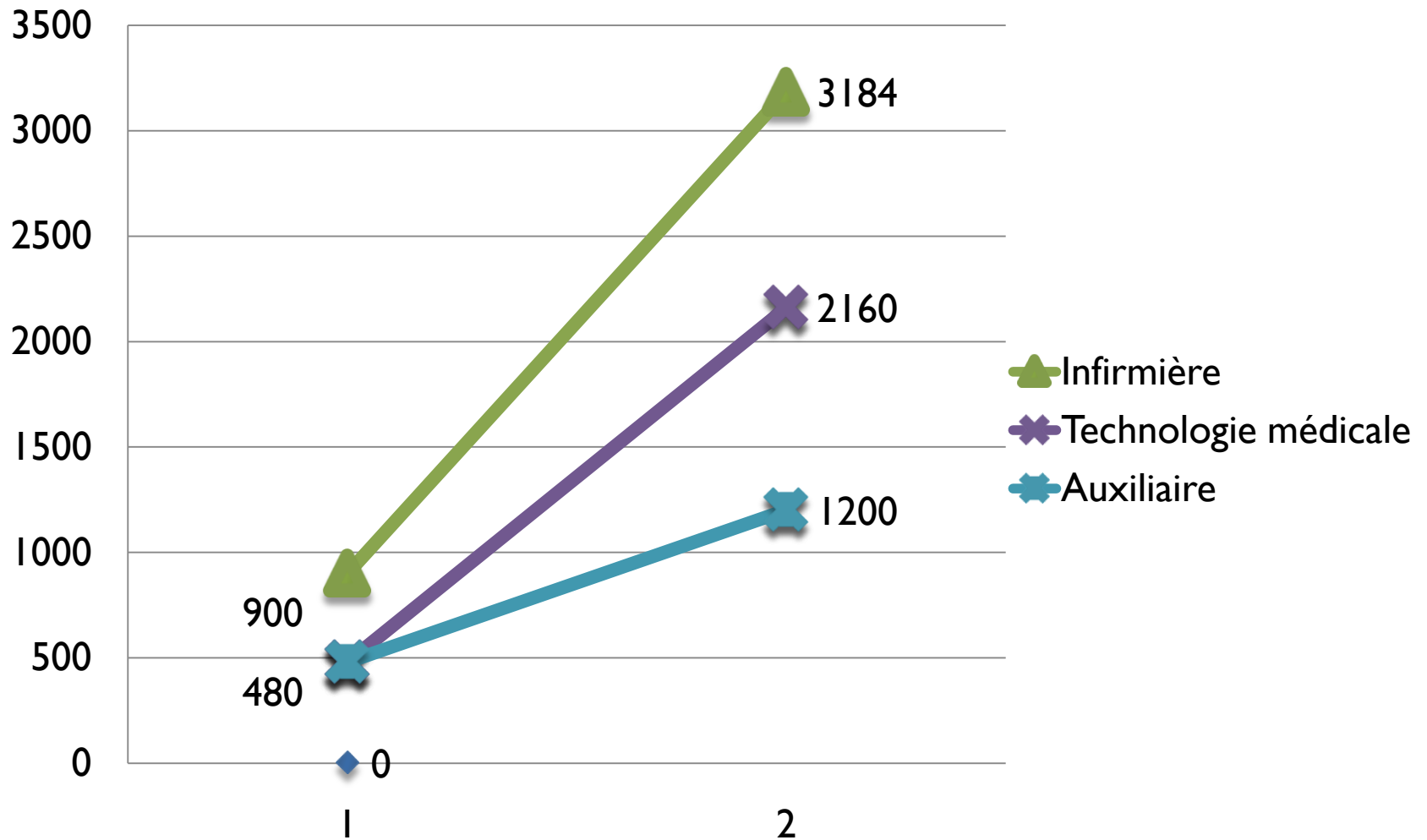
# Durée moyenne de la formation par programme

---

Durée de formation ( année )

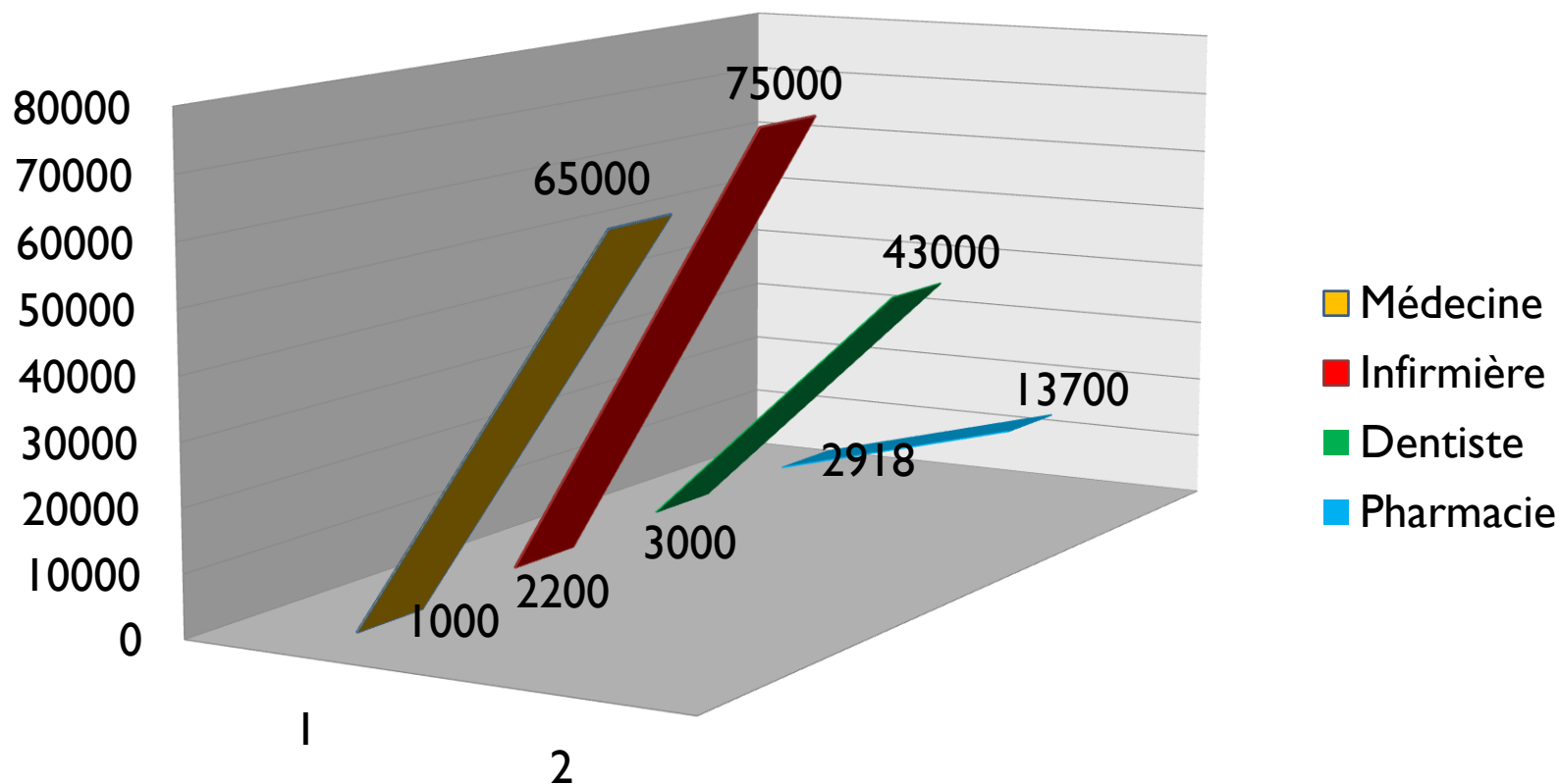


# Durée des stages

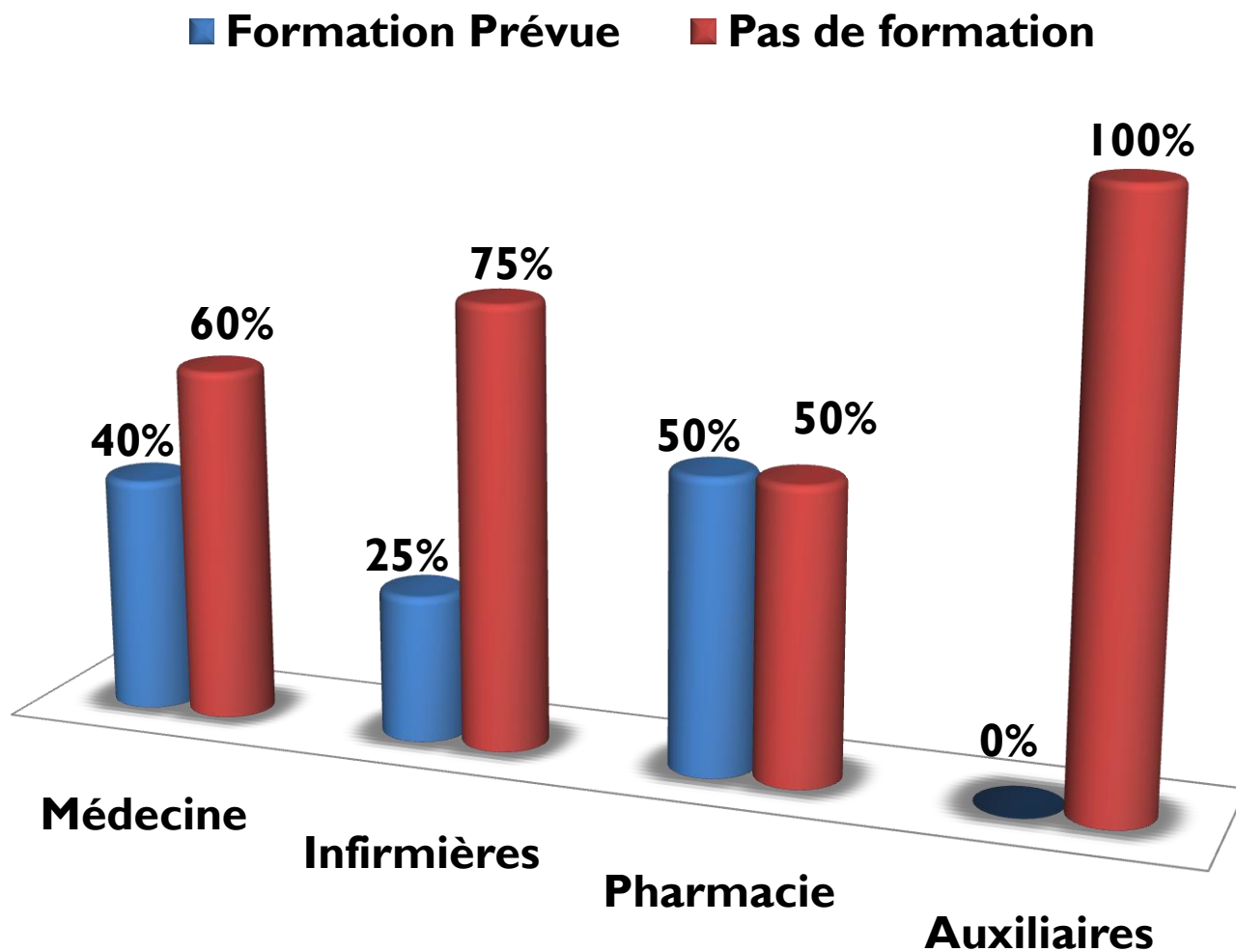


# Cout moyen annuel par programme

## Cout par année des études par Programmes de formation



# Formation continue des professeurs



# Conclusion

---

- *RÉviser les normes et procédures en matière de formation*
- *RÉviser les curricula de formation de base*
- *Entamer le processus d'accréditation des Ecoles et des lieux de stages*
- *Proposer différentes alternatives de plans de formation continue en tenant compte des préalables*
- *Evaluer de façon continue les Ecoles de Formation*
- *Etablir des standards d'accréditation*